



DEMANDE ACTIV'JEUNES

Année 2024/2025

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Furdenheim propose une participation financière afin d'encourager et faciliter les activités extrascolaires dans une structure officielle.

Pour qui ?

- Tous les enfants de 3 à 18 ans habitant la commune
- Une participation par enfant et par an

Comment ?

- Un minimum de 20 € par enfant avec une majoration possible selon le quotient familial. Un minimum de 20 % du coût est laissé à charge de la famille
- Cumulable avec d'autres aides (Pass'Sport de l'Etat versé par la CAF, comités d'entreprises, etc.)

Parent(s) / Demandeur(s) :

NOM et Prénom :

Adresse :

67117 FURDENHEIM

E-Mail : Tél. :

Activité(s) :

| NOM de l'enfant | Prénom | Date de naissance | Activité | Coût annuel |
|-----------------|--------|-------------------|----------|-------------|
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |

Si plus d'enfants sont concernés, vous pouvez compléter la demande sur papier libre.

Pièces à joindre :

- Justificatif d'inscription auprès de la structure encadrant l'activité de l'enfant avec mention du montant de la cotisation annuelle
- RIB
- Pour une demande de majoration de l'aide : copie du dernier avis d'imposition ainsi que la composition du foyer

Dossier à déposer à la Mairie, 33 rue de la Mairie 67117 FURDENHEIM,
mairie@furdenheim.fr